Montigny le Tilleul

Bulletin communal
n°88 décembre 2022

info CONTACT



Dans quelques semaines, nous entamerons une toute nouvelle année ! 365 pages à écrire, 365 opportunités d'ajouter de la joie, de l'enthousiasme et du partage à nos vies ainsi qu'à celles de nos proches.

Que 2023 vous apporte du bonheur, de la sérénité et une excellente santé !

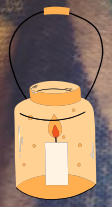
Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !

Marie Hélène Knoops, votre bourgmestre.

MARCHÉ DE NOËL DE MONTIGNY-LE-TILLEUL

5e édition - 09, 10 et 11 décembre !

INAUGURATION LE 09/12 (PRODUITS DE BOUCHE UNIQUEMENT) !



ICML VOUS PROPOSE UNE **BALADE CONTÉE DE NOËL** : DÉPART À 16H30 DU MARCHÉ DE NOËL. APPORTEZ VOS LAMPES DE POCHE OU LANTERNES. INSCRIPTIONS : icml.asbl@gmail.com

PRÉSENCE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS QUI VOUS RÉSERVE QUELQUES SURPRISES ! INFOS : PAGE 8.

PLUS D'INFOS SUR WWW.MONTIGNY-LE-TILLEUL.BE

WWW.FACEBOOK.COM/MONTIGNYLETILLEULOFFICIELLE

AU PIED ET DANS L'HÔTEL DE VILLE (ANCIEN BÂTIMENT INCLUS).

PROGRAMME COMPLET DISPONIBLE EN SCANNANT LE QR CODE !

HORAIRE

- **09/12** : de **18h à 00h ;**
- **10/12** : de **11h à 00h** (22h pour les artisans) ;
- **11/12** : de **11h à 18h.**



INITIATIVES COMMUNALES MONTIGNY-LANDELIES

MERCREDI 07/12 À 14H
FOYER CULTUREL (MLT)



SÉANCE CINÉMA POUR ENFANTS

Quoi de mieux qu'une séance de cinéma en famille pour prolonger un peu la Saint-Nicolas ?

ICML vous convie à sa **projection gratuite** annuelle. À l'heure où nous rédigeons ce bulletin communal, le film n'a pas encore été choisi mais nous sommes certains qu'il vous plaira !

Rejoignez-nous au Foyer culturel, il n'y a pas d'inscription préalable.

Entrée : gratuite

DIMANCHE 18/12 À 15H
FOYER CULTUREL (MLT)



TIMBULE ! SPECTACLE POUR ENFANTS

Plutôt qu'un énième jouet, offrez de la magie pour les fêtes de fin d'année !
" Entouré de sa grand-mère Mamy Alice et de la soeur de celle-ci, Tatie Zou, Tim se découvre une passion : faire des bulles… Grâce à ces deux femmes créatives et aimantes, on le voit s'épanouir dans un univers musical, poétique et pictural. Invisible au milieu de sa classe, arrivera-t-il à prendre sa place ? "

Entrée : 10€/adulte et 5€/enfant

SAMEDI 11/02 À 19H30
FOYER CULTUREL (MLT)



FAITES L'AMOUR AVEC UN BELGE !

Une comédie hilarante et réussie : une femme française et un homme belge forment un couple hors du commun. Elle aime le foot, la bière, le sexe et ne gifle pas le premier soir. Lui, il aime le ménage, la tendresse et le shopping, mais ce n'est pas le pire, il fait aussi l'amour ! **Spectacle incontournable qui renverse le stéréotype du couple** et qui, en prime, **croque à pleines dents les différences culturelles entre la France et la Belgique**. Un régal !
Entrée : 14 €

SAMEDI 04/03 À 20H
ÉGLISE SAINT MARTIN



CONCERT CLASSIQUE " C A T S A X "

Le Quatuor de Saxophones Catsax est né en 2019 sous l'impulsion de quatre saxophonistes réunis dans leur désir de partage musical. L'objectif principal de cette formation est de promouvoir la musique pour saxophone, cet instrument aux multiples facettes trop souvent méconnues. Les musiciens qui le composent ont le souci de développer une esthétique commune tout en provenant d'horizons différents.

Entrée : 5€

ICML

Des questions ? Contactez ICML via l'adresse : icml.asbl@gmail.com

Réservations pour les spectacles via le site :
https://tinyurl.com/reservations-icml



STAGES D'HIVER PARADIS MÔME

Pour les enfants de 2,5 à 12 ans

SEMAINE 1 : DU 26 AU 30 DÉCEMBRE

Je conte au coin du feu.

Quoi de mieux que des contes pour ajouter de la magie à Paradis Môme ? Histoires anciennes ou modernes, à partager, à inventer ou à jouer ! Laisse ton imaginaire t'entrainer dans de belles aventures féériques.



SEMAINE 2 : DU 02 AU 06 JANVIER

Les douces nuits d'hiver.

Écoute une douce musique et prends ton bol de chocolat chaud...Nous partons en voyage à la découverte de l'hiver autour du monde ! Suis les étoiles, elles te guideront à travers les hémisphères et illumineront les traditions de l'an neuf.



Infos et inscriptions

Horaire : de 9h à 16h (accueil de 7h30 à 18h).
Inscription pour la semaine ou pour la journée.
Lieu : Paradis Môme, rue des Écoles 1A à Montigny-le-Tilleul.
Infos : https://bit.ly/3m3Gamw ou 071/60.98.58.

L'inscription est obligatoire ! Scannez le QR code pour inscrire votre enfant.
Si vous arrivez sur une page qui vous demande un mot de passe, c'est que les stages sont déjà complets !

ACTIVITÉS DE NOËL DE LA BIBLIOTHÈQUE !

UN DOUDOU, UN LIVRE ET AU LIT



Vêtus de leurs pyjamas préférés, les enfants et leurs doudous sont conviés à venir écouter de jolies histoires lues par leur bibliothécaire.

Pour les enfants de 3 à 7 ans accompagnés d'un adulte.

LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 16H30
LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 10H

ATELIER BRICOLAGE



Le "Ptit atelier du Père Noël" rouvrira ses portes le temps d'un après-midi !

Pour les enfants à partir de 5 ans accompagnés d'un adulte.

LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE
CHOIX ENTRE 14H OU 15H30

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE !

071/51.12.31
bibliothèque@montignyletilleul.be

VOYAGE DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS !

MARCHÉ DE NOËL
VALKENBURG

Mardi 20 décembre



PRIX DU VOYAGE : 35€/PERSONNE
(ENTRÉE AU MARCHÉ ET TRANSPORT)
LE REPAS N'EST PAS INCLUS ET SERA LIBRE.

INFOS & INSCRIPTIONS :
animation@montignyletilleul.be
ou 071/60.98.23

Dimanche 8 janvier 2023 - 15h
Foyer culturel de Montigny-le-Tilleul

Les Voeux d'Ossia
Concert de l'an 2023

By OSSIA... Philharmonie

Solistes :
Ophélie Hempel
Flûte

Nathalie Yernaux
Diego Denolf
Olivier Jouniaux
Trompettes

Direction
Antonio Sapere

Présentation : Vanessa Matagne
(Présentatrice à RTL-TVI)

Entrée: 15€
12 ans à 18 ans: 10€
- 12 ans: gratuit

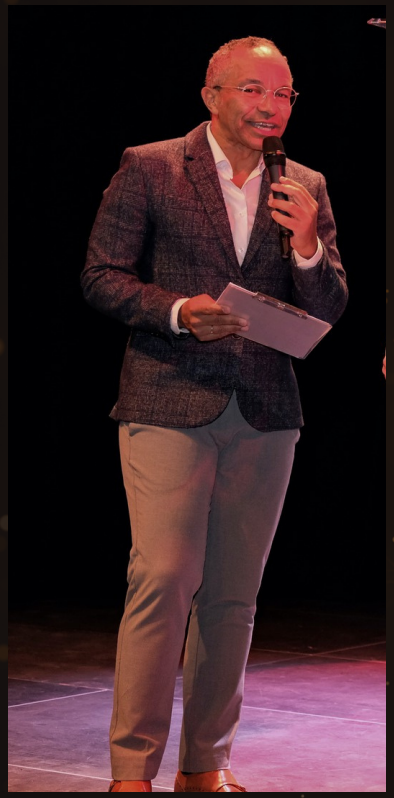
Infos et réservations: 0477 / 500 755 - 0475 / 732 383

Adresse: Rue Wilmet, 5 - 6110 Montigny-le-Tilleul

RETOUR EN IMAGES SUR LA SOIRÉE DE REMISE DES MÉRITES SPORTIFS, CULTURELS ET ASSOCIATIFS !

Le jeudi 13 octobre dernier, pour la 1re fois, l'administration communale a organisé une soirée de remise des mérites sportifs, associatifs et culturels ouverte au public !

Encore toutes nos félicitations à tous les lauréats 2022 ! Un immense merci à Luc Maton pour cette parfaite présentation et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette première cérémonie !



Espoir sportif individuel



Louann Battiston

Mérite culturel



Anaé Romyns

Mérite culturel



Joël Rorive

Club de l'année



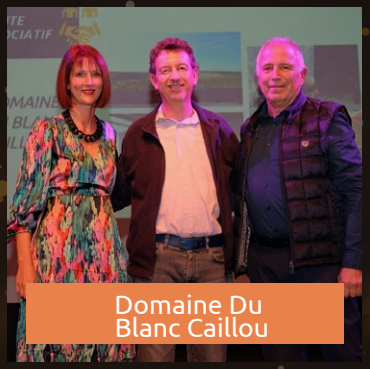
Cyclo Montigny

Mérite associatif



Récoltes solidaires

Mérite associatif



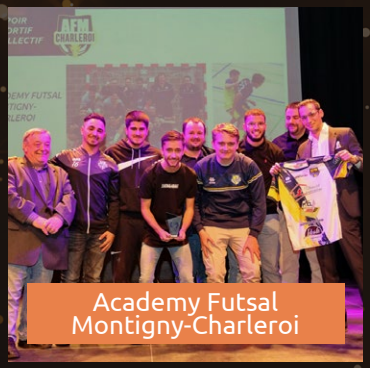
Domaine Du Blanc Caillou

Prix d'honneur



Christophe Charlier
AS Montigny

Espoir sportif collectif



Academy Futsal
Montigny-Charleroi

Mérite sportif collectif



Messieurs 45 D1
Tennis Club Bois du Prince

Coup de coeur du collège



Fabienne Bonni

Mérite sportif individuel



Théo Bonnet











Si vous souhaitez découvrir l'album photos complet, rendez-vous sur notre page facebook communale : https://www.facebook.com/montignyletilleulofficielle

NOUVELLE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, NOUVEAU DÉPART !

L'association des commerçants de Montigny-le-Tilleul et de Landelies renait de ses cendres à l'initiative de l'échevine du commerce et du Collège communal. Un nouveau comité dynamique pour créer l'association et la structurer au mieux s'est formé.

Voici la composition du comité de l'ACMLT :

- Président : Kevin Ciarrocchi (Ciarro's BarberShop) ;
- Vice-Président : Grégory Pasquarelli (Pasquarelli portes et châssis) ;
- Membre : Maryse Benedet (librairie L'arbre à feuilles de Landelies) ;
- Membre : David Sauvet (chauffage et sanitaire) ;
- Membre : Vanessa Thiebaut (sandwicherie Ilé l'heure) ;
- Membre : Carmelina Messina (boutique pour enfants Etcetera) ;
- Membre : Filippo Arcadipane (ancien gérant du « Le Montigny »).

Quel est le rôle d'une association des commerçants :
Il s'agit de rassembler des commerçants motivés à unir leur voix, leur force et leurs idées afin de dynamiser le commerce local de l'entité à laquelle ils appartiennent. Outre la mutualisation des outils de communication tels que la création d'une page Facebook ou Instagram qui permettra la valorisation de leurs activités respectives, l'organisation d'actions communes est elle aussi au programme. Le but : promouvoir les acteurs de l'horeca, de l'artisanat et du commerce présents au niveau local.

Dans cette perspective, l'ACMLT sera présente lors du marché de Noël afin de se présenter à vous autour d'activités ludiques :

1. **Venez rencontrer le père Noël et faire une photo souvenir avec lui :**
   - le samedi 10 /12 de 16h à 18h ;
   - le dimanche 11/12 de 11h à 13h.

2. **Concours de dessin de Noël :** faites participer votre enfant au concours en déposant sa création au stand pendant les heures d'ouverture du marché (horaire à la page 2).

3. **Le comité de l'association vous offrira <u>un verre de l'amitié</u>** :
   - le vendredi 09/12 de 19h à 20h ;
   - le samedi 10/12 de 18h à 19h ;
   - le dimanche 11/12 de 11h à 12h.

Abonnez-vous à leur page Facebook et à leur compte Instagram pour rester informés de leurs activités et actions commerciales :
Facebook : Association des commerçants de Montigny le Tilleul/Landelies ;
Instagram : ACMLT - **E-mail** : acmlt6110@gmail.com

ECHOS DE L'O.H.V.H. – ORCHESTRE D'HARMONIE DU VAL D'HEURE

Tous les 4 ans, les harmonies et chorales sont invitées à se présenter devant le jury de la **Fédération Musicale du Hainaut**. Ce jury classe les ensembles en fonction de la difficulté du répertoire et de la qualité de la prestation : 1re catégorie, 2e catégorie ou Excellence.

Le **23 octobre** dernier, l'OHVH était invité à se produire à Jurbise, dans le cadre des **"Rencontres Musicales Provinciales"**. Le jury a apprécié notre concert : tant le choix de notre répertoire que l'interprétation musicale.

Nous avons reçu les félicitations unanimes du jury qui nous a maintenu dans la catégorie EXCELLENCE. Nous faisons donc partie des meilleurs ensembles du Hainaut.

Ce succès est le fruit du travail assidu et régulier de plus de 50 musiciens, menés avec compétence et doigté par notre directeur artistique Romuald TENTI, aidé par son adjoint Alain GAHIMA. La gestion globale de l'OHVH est, quant à elle, assurée par un Conseil d'Administration dévoué et investi. Sans oublier la vingtaine de collaborateurs présents lors de nos concerts.

Nous voudrions encore évoquer une spécificité de notre orchestre : le nombre de jeunes qui en font partie. Caractéristique appréciée par le jury et enviée par nombre d'autres orchestres. **Sur 50 musiciens, 23 ont moins de 30 ans, dont 6 comptent moins de 18 printemps.**

Que soient remerciés ici les professeurs des académies, dont celle de Montigny-le-Tilleul, qui ont assuré la formation musicale de nos musiciens !

Nous vous fixons rendez-vous l'année prochaine, en novembre 2023 : nous fêterons - ensemble nous l'espérons - le 30e anniversaire de la refondation de l'orchestre par Antonio Sapere.

Longue vie à l'O.H.V.H. !





RAPPEL : LES FEUX D'ARTIFICE SONT INTERDITS EN TOUT TEMPS !



Vous le savez, les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de Montigny-le-Tilleul et de Landelies, sauf autorisation préalable et écrite de la Bourgmestre.

Le collège communal a décidé de renforcer sa position quant à l'utilisation de ces derniers, notamment pour réduire leurs nuisances sonores et donc l'impact négatif que cela engendre chez les animaux domestiques et sauvages. Dans cette optique, ne seront dorénavant autorisés que les spectacles pyrotechniques à bruit contenu (60 à 80 db maximum). À titre comparatif, 75 db correspondent au bruit d'une automobile ou d'un aspirateur.

Envie d'en savoir plus ? Scannez le QR code pour consulter le règlement général de police. Si vous souhaitez un exemplaire papier, n'hésitez pas à contacter le service accueil au 071/51.88.10.

Pour introduire une demande d'autorisation, envoyez un e-mail à l'adresse : info@montignyletilleul.be



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL PAR TIBI

Sortez votre sapin la veille au soir (après 18h) ou avant 6h le jour-J. Veillez à le déposer de manière visible, accessible et sans gêner la circulation.

Les sapins collectés seront broyés et mélangés à d'autres déchets verts pour produire du compost. Pour permettre cette valorisation, nous vous prions bien évidemment de veiller à ne présenter que des sapins naturels (avec ou sans racine) et à enlever la terre, le socle ainsi que toutes les décorations (guirlandes, boules, neige artificielle, etc.).

Si vous désirez vous débarrasser de votre sapin avant ou après la date de collecte en porte à porte, vous pouvez le déposer dans un recyparc.

Plus d'infos : 071/609.873 ou par e-mail via l'adresse : environnement@montignyletilleul.be



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets devront être placés dans des conteneurs : poubelles, caisses, sacs… Ceux-ci seront laissés sur le trottoir après vidange et devront être évacués par vos soins.

Les branchages devront être fagotés. Ils auront une longueur maximale de 1m50 et n'excèderont pas 30 Kg. Le fagot devra pouvoir être soulevé par une personne seule. Les souches ne seront pas enlevées.

Les poubelles, caisses, sacs et fagots doivent être déposés à rue le dimanche après 18h ou le lundi avant 6h du matin. Attention, le camion ne passera qu'une seule fois par rue.

Plus d'infos : 071/609.873 ou par e-mail via l'adresse : environnement@montignyletilleul.be

ET SI NOUS RAMASSIONS LES COMMISSIONS DE NOS CHIENS ?

Aujourd'hui encore, beaucoup trop de propriétaires de chiens ne prêtent aucune attention à ramasser les excréments de leurs animaux de compagnie et préfèrent les abandonner sur nos trottoirs, pelouses ou parcs.

Une problématique à laquelle font face de nombreuses communes et la nôtre n'y échappe malheureusement pas !

Le règlement général de police stipule bien qu'il est obligatoire de faire disparaitre toutes déjections laissées par nos amis à quatre pattes.

Petit rappel des règles à suivre :

"**Article 94** – Les propriétaires, les détenteurs ou ceux qui ont la garde d'un chien **sont tenus de faire disparaître les excréments déféqués par l'animal sur l'espace publique en ce compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues, jardins publics et ruelles** mais à l'exception des caniveaux et des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet.



Article 95 – À cet égard, toute personne accompagnée d'un chien **doit être en possession d'au moins un sac spécial ou de tout autre moyen adapté permettant de ramasser et d'emporter** les déjections canines."

Il en va du bien-être des habitants et de l'hygiène pour tous.

S'il vous plait, soyez un maître classe, soyez un maître qui ramasse !

La propreté publique, c'est l'histoire de tous. Chaque geste posé compte.

Une sensibilisation du **service environnement** que vous pouvez contacter via l'adresse email :

environnement@montignyletilleul.be

VIGILANCE : ARNAQUES PAR TÉLÉPHONE ET VOLS DE DONNÉES BANCAIRES

La police locale nous informe que plusieurs cas ont été signalés sur l'entité !

La victime est contactée par une personne prétendant être mandatée ou appartenant à un organisme tel que la banque nationale, la communauté européenne à Bruxelles, le SPF Finances ou encore la commission européenne.

Elle vous signale l'une ou l'autre opportunité d'obtentir une prime, un remboursement ou encore que vous devez régler une amende.

Elle vous demande ensuite d'introduire votre carte de banque dans le lecteur ou vous demande de communiquer vos données bancaires.

Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone, sous aucun prétexte. Aucun organisme officiel ne procède de cette manière.

Si vous pensez être victime d'une arnaque, **raccrochez immédiatement et informez-en votre police locale** !

Adresse du poste de police locale :
Rue de Marchienne 5, 6110 Montigny-le-Tilleul. **Téléphone :** 071/56.07.72

Horaire :

- du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 13h à 17h (sauf congés scolaires, fermeture à 12h) ;
- fermé les week-ends et jours fériés.

Vous pouvez également compléter un formulaire en ligne ici :
https://tinyurl.com/police-demande

POSTE DE GARDE EN MÉDECINE GÉNÉRALE À MONTIGNY-LE-TILLEUL

Le **poste de Garde de Médecine Générale** reçoit les patients qui souhaitent une consultation **pendant les heures de garde** pour une pathologie qui ressort de la médecine générale.

La prise en charge des patients y est assurée par deux ou trois médecins généralistes aux tarifs conventionnés, avec l'aide d'une accueillante et d'une infirmière.

Au besoin, **un accès facilité aux examens spécialisés urgents est possible** grâce à une étroite collaboration avec les établissements hospitaliers de la région.

Vous y serez accueilli par un personnel professionnel et souriant dans une ambiance chaleureuse et décontractée. L'accès y est très simple et un parking est mis à votre disposition.

Des visites à domicile pour les patients ne pouvant pas se déplacer jusqu'au poste sont également possibles.

Horaire d'ouverture :
Les samedis, dimanches et jours fériés de 8h00 à 19h00.

La prise de rendez-vous est obligatoire au 071/92.78.90 ou 071/33.33.33.

Adresse : Rue des Pinsons, 19A à 6110 Montigny-le-Tilleul.

"MON DOSSIER" VOUS PERMET DE GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT !

Grâce à Mon DOSSIER, vous pouvez :

- **télécharger ou imprimer gratuitement** des **certificats** électroniques à partir du **registre de population** ;
- **télécharger ou imprimer gratuitement** des **actes d'état civil** qui ont été établis après le 31 mars 2019 ;
- **vérifier vos informations** au Registre national ;
- signaler des erreurs ;
- **communiquer vos données** de contact ;
- prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois.

Comment cela fonctionne ?
Pour accéder à l'application Mon DOSSIER, vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouverez la dernière version du logiciel pour votre lecteur sur ce lien : https://eid.belgium.be/fr.

Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de Mon DOSSIER en suivant ce lien : https://mondossier.rrn.fgov.be/.

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au Registre national.

Pour de plus amples informations concernant l'application Mon DOSSIER, veuillez vous adresser au Helpdesk de la Direction générale Institutions et Population :

Helpdesk Belpic : au 02 518 21 16 ou via l'adresse e-mail : belpic@rrn.fgov.be



BELDRIVE : VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE PROVISOIRE EN LIGNE

Depuis le 17 octobre 2022, les citoyens peuvent introduire leur demande de permis de conduire provisoire 18 mois (M18) en ligne, via l'application BelDrive. Cette application leur permet de se déplacer une seule fois à la commune pour obtenir leur permis de conduire.

L'administration fédérale est en constante évolution. Le permis de conduire, après la crise du Covid, se devait de s'adapter aux nouveaux canaux de communication, mais également de répondre à ses engagements en matière environnementale. En effet, une demande faite en ligne permet au citoyen de ne se déplacer qu'une seule fois pour réceptionner son permis de conduire provisoire et, à terme, son permis de conduire définitif.

Dans les années à venir, l'ensemble des demandes de permis de conduire seront intégrées à l'application afin de permettre à tous les citoyens de bénéficier de ce service.

BelDrive, comment ça marche ?
Le citoyen pourra se connecter à l'application BelDrive via son smartphone en scannant le QR code présent sur les affiches dans les centres d'examen ou les écoles de conduite, via le site internet : https://mobilit.belgium.be/fr .

La demande est complétée par le citoyen en ligne mais la délivrance du permis devra se faire impérativement en personne pour être sûr de remettre le document à la bonne personne. Un contrôle visuel est en effet nécessaire.

Aucune procuration ne sera donc acceptée.



PROCHAINS JOURS DE FERMETURE DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE







info CONTACT

bulletin communal
n°88 décembre 2022

Montigny le Tilleul

Agenda des activités

Pour les mois de décembre, de janvier et de février !

04 DÉCEMBRE

MLT Games Day : plongez dans l'univers du gaming ! Au foyer culturel de 10h à 18h.



07 DÉCEMBRE

Séance de **cinéma** gratuite pour **enfants** au Foyer culturel à 14h. **Infos :** page 3.



09, 10 ET 11 DÉCEMBRE

Marché de Noël communal, 5e édition ! Entrée libre. **Infos :** page 2.



12 DÉCEMBRE

"Café Papote" du P.C.S de 10h à 12h au Foyer culturel. **Infos :** 071/51.04.15.



14 DÉCEMBRE

Le **"P'tit atelier du père Noël"** à la bibliothèque communale. **Infos :** page 4.



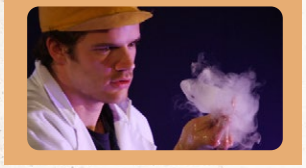
16 ET 17 DÉCEMBRE

"Un doudou, un livre et au lit" pour les enfants de 3 à 7 ans. **Infos :** page 4.



18 DÉCEMBRE

Spectacle pour enfant "Timbule" à 15h au Foyer culturel. **Infos :** page 3.



20 DÉCEMBRE

Voyage du CCCA au marché de Noël de Valkenburg. **Infos :** page 5.



25 DÉCEMBRE

Souper de partage à 18h à la salle Saint Martin, rue de l'Église à Montigny-le-Tilleul.

Depuis 1968, à l'initiative d'André Buxant, un souper rassemble des personnes de tous horizons pour fêter Noël.

L'accès à ce souper est entièrement gratuit, ainsi qu'un service de « taxi » pour ceux qui en auraient besoin.

N'hésitez pas à **vous joindre à nous ou à venir nous aider !** Merci d'avance.

Infos et <u>réservations (obligatoires)</u> :

- 0471/07.40.85
- francois.m4@icloud.com

Une initiative des Scouts, des Guides et de l'Équipe sociale de Montigny-le-Tilleul.



26 DÉCEMBRE

Stages d'hiver Paradis Môme. Du 26 décembre au 06 janvier Infos : page 4.



08 JANVER

Voeux d'**Ossia Philarmonic**, **concert de l'an 2023** à 15h au Foyer culturel. **Infos :** page 5.



05 FÉVRIER

Concert apéritif de l'Académie Paulin Marchand, à 10h30 au Foyer culturel. **Infos :** site web communal



11 FÉVRIER

Spectacle humoristique **"Faites l'amour avec un belge !"** à 19h30 au Foyer culturel. **Infos :** page 3.



04 MARS

Concert classique " C A T S A X " à 20h à l'Église Saint Martin **Infos :** page 3.



Abonnez-vous à notre page Facebook !